



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

COVID-19 : La municipalité de Saint-Joseph-du-Lac suspend les activités de loisirs jusqu'à nouvel ordre

Saint-Joseph-du-Lac, le 13 mars 2020 – En raison des circonstances exceptionnelles entourant le COVID-19 et afin de participer à l'effort collectif visant à limiter la propagation de ce virus, la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac suspend toutes ses activités de loisirs, jusqu'à nouvel ordre.

Pour le moment, l'hôtel de ville ainsi que la bibliothèque municipale demeurent ouverts. Les employés municipaux observent toutes les mesures d'hygiène préventives recommandées par la santé publique.

« Le conseil municipal et moi sommes bien sûr préoccupés par la pandémie de COVID-19, et ces mesures préventives sont instaurées dans la volonté d'assurer la santé et la sécurité de nos citoyens. Nous vous demandons de respecter les consignes des instances gouvernementales. », explique le maire de Saint-Joseph-du-Lac, M. Benoit Proulx.

Tout renseignement supplémentaire sera publié sur les canaux de communication officiels de la Municipalité, soit son site internet et sa page Facebook. Il est aussi recommandé de [vérifier si vous êtes inscrit au système d'appels automatisés d'urgence de la municipalité.](#)

Pour suivre l'évolution de la situation de la pandémie au Québec, visitez le site www.quebec.ca/coronavirus.

— 30 —

Renseignements : Marie-Michelle Crevier
Responsable des communications
450 623-1072, poste 233
mmcrevier@sjdl.qc.ca